

Le Temps



Le Temps. 1898-10-31.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- 4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
- 5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.
- 6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS, SEINE et SEINE-ET-OISE ... Trois mois, 14 fr.; Sir mois, 28 fr.; Un an, 56 fr. DEPARTS at ALSACE-LORRAINE ... - 17 h.; - 34 h.; - 68 fr. UNION POSTALE..... - 18 fr.; - 36 fr.; - 72 fr. AUTRES PAYS _ 23 fr.; _ 46 fr.; _ 92 fr. LES ABONNEMENTS DATENT DES 1" ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (à Paris) 15 centimes Directeur politique : Adrien Hébrard

Toutes les lettres destinées à la Rédaction doivent être adressées au Directeur Le Journal ne répond pas des articles non insérés Adresse tiligraphique : TEMPS PARIS



PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS, SEINE of SEINE-ET-OISE... Trois mois, 14 fr.; Six mois, 28 fr.; Un an, 56 fr. DEPARTS at ALSACE-LORRAINE ... - 17 fr.; - 34 fr; - 68 fr. UNION POSTALE..... - 18 fr.; - 36 fr.; - 72 fr. AUTRES PAYS - 23 fr.; - 46 fr.; - 92 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1" ET 16 DE CHAQUE MOIS Un numéro (départements) 20 centimes

ANNONCES : MM. LAGRANGE, CERF ET C', 8, place de la Bourse Le Journal et les Régisseurs déclinent toute responsabilité quant à leur teneur

TÉLÉPHONE, 4 LIGNES: Nº 103.07 - 103.08 - 103.09 - 119.40

Les demandes de changements d'adresse doivent être accompagnées d'une des dernières bandes im-primées et du montant approximatif des frais de

poste, à raison de : 1 franc par mois (changements de Paris pour les départements et l'Alsace-Lorraine). 1 franc 50 par mois (changements de Paris pour Soute l'Europe et l'Union postale).

Le TEMPS accepte des abonnements au numéro, partant de n'importe quelle date, moyennant 0,20 c. par numéro à expédier en France ou à l'étranger.

Nos acheteurs au numéro, à Paris, sont priés le réclamer le PETIT TEMPS, qui doit leur 3tre délivré gratuitement.

Paris, 30 octobre

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

A PROPOS DE FACHODA

La tension des rapports qui existe actuellement entre la France et l'Angleterre n'est pas due, cout le monde en convient, hormis de l'autre côté de la Manche, à une attitude intransigeante du gouvernement français.

au moins, que l'on échange des vues, - on attache beaucoup de prix à Londres à cette différence d'expression. Quand donc a-t-on vu que la France n'était pas disposée à reconnaître que, au fond, l'Angleterre était la plus intéressée à Fuines des anciens établissements du khédive?

B'est-elle refusée à engager à ce sujet des négociations inspirées par le désir de voir se maintenir les longues relations d'amitié qui ont existé entre les deux pays? Non certes, au contraire, la France a montré en négociation de tous les Français : la vie féconde de la République cet à certe de classe, guerre de race, guerre de classe, guerre de race, guerre de classe, guerre de race, guerre de classe, guerre de race, guerre voir le drapeau égyptien flotter seul sur les traire, la France a montré, en répondant tout de suite à une invite de lord Salisbury, qu'elle Ltait prête à faire les concessions que comportaient toutefois le souci de son honneur et de ses intérêts.

Fachoda, en soi, n'a pas de grande valeur pour nous. On l'a dit ici même dès les premiers ours : c'était une position diplomatique d'où il était permis de surveiller les événements politiques qui pouvaient surgir dans la vallée du Nil. Quant à nos intérêts matériels ils n'y étaient nullement concentrés. Voilà comment en France la question a été envisagée par la grande masse

de l'opinion publique. En Angleterre, il n'en fut pas de même. Alors qu'on pouvait penser qu'une entente interviendrait facilement, on vit la presse engager une violente campagne, qui toucha d'autant plus vivement les Anglais que le lendemain de la victoire d'Omdourman avait été une amère déception pour eux. Tous les projets caressés depuis longtemps semblaient devoir s'arrêter devant une poignée de Français campés au milieu des marécages du Nil. Ces hommes avaient déployé une énergie à laquelle on rendait volontiers hommage. Mais ces sentiments chevaleresques staient bientôt dissipés, parce qu'on ne pouvait admettre que les résultats de l'effort considérable déployé par la Grande-Bretagne fût mis en échec par les douze Européens et les cent cinquante Sénégalais de la mission Marchand.

Il ne fut donc pas difficile aux journaux anglais de pousser l'opinion publique à concevoir des résolutions extrêmes : le terrain était suffisamment préparé. De leur côté, les hommes d'Etat anglais ne crurent pas devoir rester audessous de la conception que le public s'était faite de leur énergie. Les manifestations oratoires se succédèrent. Tous les partis politiques se montrèrent d'accord et leur entente eut nécessairement pour effet de rendre plus difficile celle que les hommes sages d'Angleterre comme de France avaient entrevue.

En résumé, il règne dans l'Angleterre entière une disposition d'esprit qu'aucun gouvernement n'est actuellement en état de modifier et sur laquelle il convient de ne pas se faire d'illusion. Il fautau chauvinisme britannique une satisfaction d'amour-propre et, pour l'obtenir, il semble que l'on fera litière de la longue amitié qui règne entre les deux peuples!

DÉPÉCHES TÉLÉGRAPHIQUES

DES CORRESPONDANTS PARTICULIERS DU Temps

Vienne, 30 octobre, 10 h. 15. La dépouille mortelle de l'impératrice a été transportée, hier, en présence des deux grands maîtres de la cour, le prince Liechtenstein et le comte Bellegarde, à sa place définitive dans le caveau du cou-

went des Capucins. Elle a été déposée dans un sarcophage en bronze, orné d'une croix d'or et d'une couronne en argent, 2 côté de l'archiduc Rodolphe

Belgrade, 30 octobre, 10 h. 45. Le ministre de Russie, M. Jadowski, qui était allé à Vienne pour y prendre les instructions du l'union des républicains par la constitution du noucomte Mouravief, est rentré aujourd'hui à Belgrade. Stockholm, 30 octobre, 9 h. 15.

Dans la dernière séance du conseil d'Etat suédois, on il a été question du différend, depuis longtemps pendant entre la Suède et la Norvège, sur la question de l'établissement d'un corps consulaire spécialement norvégien, le roi Oscar a déclaré qu'il n'y a pas lieu de poursuivre, dans les circonstances politiques présentes, des négociations à ce sujet entre les gouvernements des deux pays de l'Union.

Cette declaration du roi a causé une vive surexcitation en Norvège, et l'organe du parti radical norvegien dit que la Norvege veut avoir son corps consulaire spécial et que, si cela est impossible avec l'Union, il faudra y procéder en dehors de l'Union.

Aujourd'hui a lieu une manifestation patriotique en l'honneur des combattants de 1870 (infanterie de ligne, chasseurs à pied, francs-tireurs mobiles et garde nationale mobile), qui prirent part à la défense de Dijon contre les Prussiens. Le cortège, parti de l'hôtel de ville, s'est rendu

d'abord au monument de la Résistance et de là au cimetière. Le 27° de ligne forme un piquet d'honneur avec tambours, clairons et musique. Puis viennent les conseillers municipaux, les généraux de division et de brigade de la garnison, les officiers de divers régiments actifs et territoriaux, les membres du Souvenir français, les diverses sociétés patriotiques et d'anciens militaires, les syndicats des employés des chemins de fer et des tabacs. Chaque société a

Les manifestants se groupent autour du monu-ment de la Résistance, chapeau bas, écoutent la Marseillaise. Puis, dans le même ordre, le cortège se rend au cimetière, où des couronnes sont déposées sur le tombeau des morts pour la patrie. Une foule immense et respectueuse formait la haie sur le pas-sage du cortège. Aucun discours n'a été prononcé.

Roubaix, 30 octobre. Ce matin, à onze heures, un millier de membres de l'Union sociale et patriotique sont allés en cor-tège au cimetière déposer des couronnes sur le mo-nument élevé aux soldats morts pour la patrie et

aux victimes du travail. M. Eugène Motte, député républicain, a prononce un discours sur la tombe des soldats. Il a évoqué les morts de 1870 et leur a prêté le langage suivant: « Français, que faites-vous depuis dix ans? Vous vous entre-déchirez en luttes fratricides : guerre de

Sur la tombe des victimes du travail, c'est M Edouard Roussel, conseiller général, qui a parlé. Il a aussi préconisé l'esprit de fraternité et de solidarité entre les ouvriers et patrons.

Arras, 30 octobre. Aujourd'hui a lieu l'inauguration de la nouvelle gare et des nouveaux quartiers d'Arras. La cérémonie devait être présidée par M. Godin, ministre des travaux publics; mais, en raison de la chute du ministère Brisson, M. Godin est remplacé par M. Lethier, directeur des chemins de fer.

(Service Havas)

La Canée, 30 octobre. Le navire Inayet a embarqué hier 450 chevaux de cavalerie ottomane. Il prendra les troupes turques de Candie à destination de Salonique Les amiraux ont demandé au gouvernement de la Crète de fixer la date de départ des derniers contingents occupant encore certaines villes et celle où la flotte turque devra quitter les eaux crétoises. Les amiraux lui ont demandé en outre de leur faire connaître les dispositions prises pour l'embarquement du matériel des forteresses. Pau, 30 octobre.

Les deux ouvriers ensevelis à la suite de l'éboule ment d'un puits de Simacourbe ont été retrouvés après un travail de plusieurs heures. L'un était encore vivant, le second, nommé Barbes

Le Havre, 30 octobre. Une femme de conduite irrégulière, nommée Le Cozic, âgée de trente-deux ans, a été trouvée morte, hier soir, dans la falaise de Sainte-Adresse où l'on extrait en ce moment des cailloux pour les travaux du port. Le docteur Lefèvre a procédé à un premier examen médical. Les causes de la mort lui ayant paru suspectes, il a refusé de délivrer le permis d'inhumer. Une enquête est ouverte.

Un des ouvriers terrassiers qui a été vu jeudi soir buvant avec la victime a été arrêté, mais il proteste énergiquement de son innocence.

LA CRISE MINISTÈRIELLE

La crise ministérielle est restée stationnaire, hier M. Charles Dupuy s'est retrouvé, après les pourparlers de la journée, au point où il en était le matin. M. de Freycinet a réservé jusqu'à aujourd'hui sa réponse définitive pour l'acceptation du portefeuille de la guerre. M. Edouard Lockroy a également demande à ne faire connaître qu'aujourd'hui sa décision pour le ministère de la marine.

M. Peytral a, d'autre part, refusé de prendre la ministère des colonies, qui lui était offert par M. M. Ribot a renouvelé à M. Dupuy l'assurance

qu'il lui avait déjà donnée hier que, si sa présence dans le cabinet pouvait faciliter la solution de la crise, il ne croyalt pas pouvoir, dans les circonstances actuelles, lui refuser son concours Dans la soirée, à neuf heures, M. Charles Dupuy

a été rocu par le président de la République qu'il mis au courant de la suite de ses démarches. En quittant l'Elysée, M. Charles Dupuy est allé conférer avec M. Méline, en compagnie de M. Georges Leygues.

DERNIÈRE HEURE

M. Charles Dupuy, interrompant momentanémen ses pourparlers, a consacré sa matinée d'aujour d'hui à rendre visite à quelques notabilités du parti républicain, MM. Léon Bourgeois, Constans et Sarrien, qu'il désirait entretenir de la situation et mettre au courant des efforts qu'il fait pour rétablir

M. Charles Dupuy se loue beaucoup de l'accueil qu'il a reçu et des encouragements dont il a été

l'objet dans ces diverses entrevues.

Cet apres-inidi, M. Charles Dupuy s'est rendu successivement chez M. de Freycinet et M. Edouard Lockroy pour avoir leur réponse définitive au sujet de l'offre de portefeuille qui leur a été faite. A l'heure où nous mettons sous presse cette réponse n'était pas encore connue, mais on avait des raisons d'espérer qu'elle serait favorable. En ce cas la formation

du cabinet s'effectuerait promptement.

devoir être modifiée sur quelques points. Ainsi, le portefeuille de la justice qui, à l'origine, était destiné à M. Ribot, aurait probablement un autre titune ne nous a-t-elle pas donné, en fin de compte, des

L'ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION

La Cour de cassation a admis la recevabili en la forme de la demande en revision et a décidé qu'avant de statuer au fond elle procéderait elle-même à une enquête supplémentaire. De tous les partis auxquels la Cour pouvait s'arrêter, celui-ci est sans contredit le plus heu-

Elle pouvait, théoriquement, rejeter la demande en revision; mais il aurait fallu ne pas lire une ligne du compte rendu des trois audiences pour s'attendre à cette solution. Elle pouvait prononcer immédiatement la revision, avec ou sans renvoi. Mais il était facile de prévoir que la Cour ne jugerait cette décision con-forme ni à l'intérêt sacré de la justice, ni à sa propre dignité. Elle n'avait, en effet, été mise en possession que du dossier judiciaire de l'affaire Dreyfus, c'est-à-dire d'une partie des documents concernant cette affaire; elle n'a eu entre les mains ni tous les dossiers des affaires connexes, ni ces fameux dossiers secrets ou ultra-secrets auxquels il a été fait de nom-breuses allusions. Si la Cour a trouvé dans les documents qu'elle possède des raisons suffisan-tes pour révoquer en doute le bien-fondé du jugement de 1894, elle n'a pas considéré que les règles de la logique lui permissent d'affirmer une certitude et de casser ce jugement avant que d'avoir examiné toutes les pièces du procès. Telle est exactement la signification de l'arrêt d'hier; la Cour, en ne rejetant pas la demande en revision, a admis le doute, et, en ordonnant l'enquête, elle a imposé un délai méthodique à la certitude.

Cette instruction complémentaire était acceptée par le procureur général, réclamée par le conseiller rapporteur et par l'avocat de la famille Dreyfus. Tout en s'en remettant à la sagesse de la Cour du soin de choisir entre l'enquête et la revision immédiate, le procureur général penchait visiblement pour l'enquête. « S'il y a encore, avait-il dit, pour vos consciences comme pour la nôtre, quelques coins obscurs dans ce sombre drame judiciaire, prenant en main le flambeau de l'enquête, sondons-en les mystérieuses profondeurs, inondons-les de lumière. » « Si un acquittement doit intervenir, a dit M. le conseiller Bard, il ne faut pas qu'il sorte de l'incertitude des expertises, ni des lacunes de l'instruction, ni de la confusion et de l'obscurité. La vraie justice exige avant tout la lumière... Il faut que la lumière soit faite, qu'elle soit éclatante pour tous les hommes de bonne foi ; les autres ne comptent pas. » Et Mº Mornard à son tour avait déclaré ne vouloir que la lumière : « Cette lumière, messieurs, s'était-il écrié, nous la voulons pleine et entière, nous la voulons éclatante, nous la voulons aveuglante... »

Enfin, cette enquête de la Cour était souhaitée par l'immense majorité, sinon par l'unanimité de la population. Ce matin même, nous voyons que les adversaires les plus intransigeants de la revision acceptent sans trop de récriminations la décision de la Cour, ce qui n'empêche d'ailleurs pas certains d'entre eux de continuer à injurier les honorables magistrats qui la composent. Mais deux au moins des plus notables organes antirevisionnistes se déclarent très rassurés sur le résultat de l'enquête... Il semble difficile, dit l'un, que les généraux ne parlent pas dans l'enquête. L'opinion ne comprendrait plus leur silence à l'heure actuelle. » « La revision n'est pas faite, dit l'autre. Au cours de l'enquête qui va commencer, bien des incidents peuvent surgir qui dissiperont les équivoques de la dé-

fense... » Nos confrères, étant évidemment de bonne foi dans leur conviction de la culpabilité de Dreyfus, ne peuvent tenir un autre langage. Tous les hommes sincères souhaitent nécessairement la lumière, d'abord parce qu'ils sont persuadés qu'elle leur donnera raison, ensuite parce que la sincérité n'étant que le respect de la vérité, ils sont disposés à avouer qu'ils avaient tort s leur erreur leur est démontrée. Ceux-là seuls pourraient craindre l'enquête qui, soutenant systématiquement une thèse contraire à leur véritable pensée, sauraient qu'ils courent à une

confusion prochaine. Puisque la plupart des polémistes, même les plus engagés dans la controverse, s'accommodent, en somme, de l'arrêt de la Cour, cet arrêt nous a déjà fait faire un grand pas vers l'apaisement Encore quelques jours ou quelques semaines de patience, et l'on peut espérer que l'affaire sera close et la paix entièrement rétablie. La première décision de la juridiction légale a été un bienfait sensible : la délivrance complète nous sera assurée par la manifestation définitive de la justice et de la vérité.

MENUS PROPOS

UN ALMANACH

Voici que l'année décline, puisque déjà les almanachs paraissent. Il y a encore des feuilles aux arbres, des fleurs dans les parterres et la température printanière pourrait faire illusion. Mais les almanachs nous avertissent que 1899 est là, tout prêt à prendre la succession de 1898. Si cette formule était | chef.

Disons, en terminant, que la combinaison primi-tive à laquelle avait songé M. Charles Dupuy paraît sons bénéfice d'inventaire! Succession mêlée et avec

héros en Afrique et des juges à Paris? L'almanach dont je voudrais parler ici n'a rien de commun avec ceux qui font la joie de tant de bonnes gens et défrayent les veillées d'hiver à la campagne. On n'y trouve ni sensationnelles images, ni contes horrifiques, ni recettes contre les engelures ou contre la clavelée. Et pourtant il n'y aurait pas de mal à ce que cet almanach - qui est celui de la Coopération française — se répandit dans les villa-ges comme à la ville. A défaut d'historiettes plus ou moins récréatives, il apporterait à ses lecteurs des enseignements très précieux et mettrait les plus réfléchis d'entre eux sur la voie de pensées utiles. Il m'a appris, pour ma part, où en est aujourd'hui, chez nous, la coopération. Et il m'a appris également où elle en est en Angleterre. Un homme de bien, qui se consacre au progrès des idées coopératives en France, et à qui ces idées doivent de faire - doucement -- leur chemin, M. de Boyve, a pensé à demander à de grands coopérateurs anglais de

nous faire connaître les institutions qu'ils dirigent. C'est ainsi qu'on trouve, dans cet almanach, une étude, courte et précise, sur la Wholesale, coopérative d'Angleterre, par M. Jones, l'un de ses administrateurs, et d'autres études du même genre sur les cercles ouvriers, par M. Hodgson Pratt, prési-dent de l'œuvre; sur l'association du travail en Angleterre par M. Henry Vivian, son secrétaire; sur le mouvement coopératif en Irlande, par M. Horace Plunkett, membre du Parlement. Des coopérateurs serbes et hollandais nous renseignent aussi sur l'état de la coopération dans leur pays. Mais il va de soi que c'est en Angleterre que les développements pris par l'idée coopérative sont les plus considérables. Admirons, au passage, mais regardons surtout ce qui se passe en France.

La coopération se présente sous trois formes principales: sociétés coopératives de consommation, de production, de crédit. Il y a même à ce sujet, dans l'Almanach de 1899, un petit conte dû, si je ne me trompe, à la plume de M. Charles Gide, le très distingué professeur d'économie politique, que l'Université de Paris vient d'enlever à celle de Montpellier, conte intitulé : Des trois feuilles de trèfle, dont je recommande la lecture aux partisans du tout ou

rien en matière de progrès social. Les coopératives de consommation sont assez nombreuses. Sans se flatter de dresser une statistique complète, l'Almanach indique le chiffre de 1,449, qui marque un progrès sur le chiffre de l'année dernière. Les coopératives de production sont naturellement moins nombreuses. L'Almanach en compte 110 qui ont fait adhésion à la chambre consultative des associations ouvrières de production, et à peu près autant qui ne se rattachent pas à cette chambre. Il signale à part, mais avec moins de prétentions encore à un dénombrement exact, les sociétés coopératives agricoles de production. Il y en a pour la fabrication du vin, le battage des grains, mais surtout il y a les laiteries et les fromageries. Les fromageries ou truitières coopératives, d'où sort le fromage de gruyère qui se consomme en France, s'élèvent, à elles seules, au nombre de 2,000 environ, établies pour la plupart dans le Doubs, le Jura, l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie. Enfin, il existe, d'après l'Almanach, 39 coopératives de crédit, dont

Tous ces chiffres attestent un mouvement qui ne paraît pas en voie de s'interrompre, bien au contraire. Et les zélés propagateurs de l'idée coopérative peuvent trouver, dans leur propre almanach des motifs de confiance. Quant aux patrons et aux ouvriers, industriels ou agricoles, qui liraient cet almanach, ils y trouveraient aussi de sérieuses incitations à essayer d'un régime qui peut donner d'excellents résultats, qui en donne déjà. Seulement, il est de toute évidence que la coopération, pour réussir, suppose une « éducation » appropriée des coopérateurs. A lire quelques pages de M. Comte sur ce que doit être cette éducation. Ces pages sont très courtes, trop courtes; mais elles ne font que résumer des idées que l'auteur a sans doute eu plus d'une fois l'occasion d'exprimer autour de lui, dans les environs de Saint-Etienne, où les coopératives de production ont subi un échec imputable en grande partie à ce manque de préparation spéciale.

La coopération, sous ses trois formes, est-elle, comme le pensent les coopérateurs, une panacée, la panacée par excellence? Je n'en sais rien, et je serais plutôt porté à en douter, car il ne me paraît pas démontré - tant s'en faut - que les questions sociales comportent une solution unique. A la diversité des cas doit correspondre la diversité des traitements; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que, parmi les traitements essayés ou proposés pour guérir le mal social, la coopération se présente comme ayant déjà réussi et pouvant réussir encore. Elle a, en outre, le mérite d'exiger de la part des producteurs une culture et une discipline morales qui ne peuvent que les aider à s'élever. Tout progrès de la coopération est donc un bien. Voilà pourquoi j'ai tenu à signaler ce petit livre où, si la question vous intéresse, vous trouverez maints détails sugges-

AFFAIRES COLONIALES

La question de Fachoda

Le commandant Marchand, une fois arrrivé au Caire, restera dans cette ville pour attendre les instructions du gouvernement français. Le capitaine Baratier a quitté Paris hier soir pour Marseille et le Caire, où il se rencontrera avec son Algerie

On nous télégraphie d'Alger, 29 octobre : M. Laferrière a visité aujourd'hui les environs de Tizi-Ouzou. Il a présidé la cérémonie de l'inaugura-

tion d'une mosquée à Tenda. Les colons lui ont exposé leurs desiderata. Les populations kabyles, accourues en grand nombre de toutes parts pour saluer le gouverneur, se sont jointes aux colons et ont fait à M. Laferrière un accueil respectueux et très sympathique.

L'EMPEREUR GUILLAUME II EN ORIENT

Le soir de l'arrivée des souverains allemands à Jaffa la ville a été illuminée aux feux de Bengale. Au-dessus de l'édifice municipal, on avait disposé un transparent avec une inscription en langue alleman-de exprimant les souhaits de bienvenue adressés par la population à l'empereur et à l'impératrice.

Le thermomètre marquait 34 degrés à l'ombre.

Malgré cela, l'empereur Guillaume, qui avait été la
veille pendant sept heures en selle, a fait à cheval le

trajet de Jaffa à Ramleh. L'impératrice a fait de la même façon cette partie

Les souverains allemands sont arrivés à Bab-el-Ouadi à cinq heures du soir et ont passé la nuit sous Les habitants des localités voisines ont exécuté,

le long de la route, sous la direction des anciens des villages, leurs fantasias arabes renommées auxquelles l'empereur a assisté avec intérêt. Hier matin Guillaume II et l'impératrice ont quitté,

à six heures et demie, leur campement de tentes près de Bab-el-Ouadi et sont arrivés, à cheval, en excellente santé, à leur campement de tentes auprès de Jérusalem. A trois heures de l'après-midi, ils sont entrés dans

la ville sainte par la porte de Jaffa.

La chaleur était accablante. La plupart des maisons de Jérusalem étaient décorées à profusion de drapeaux turcs et allemands. Devant la nouvelle église évangélique allemande, que l'empereur va inaugurer, se trouve un arc de triomphe dont la hau-

teur dépasse les maisons voisines. L'empereur Guillaume et l'impératrice ont fait leur entrée à Jérusalem dans un landau attelé à la daumont. Sur tout le parcours, dans l'intérieur de la ville, des soldats et des agents formaient la haie.

Les souverains ont été l'objet de chaleureuses ovations, principalement de la part des nombreux touristes allemands et anglais qui se trouvent ac-

tuellement à Jérusalem. L'empereur et l'impératrice sont descendus au consulat allemand, tandis que les membres de la suite sont logés au campement spécial établi par l'agence Cook aux portes de la ville.

LETTRES DE CUBA

(De notre correspondant particulier) La Havane, 19 octobre.

Dès maintenant on embarque à Fernandina sur le transport Roumania, l'un des quatre régiments « immunes », c'est-à-dire composés d'hommes qui ayant déjà eu la fièvre jaune ou ayant habité les pays tropicaux sont considérés comme pouvant affronter toutes les épidémies. Ce régiment débarquera à Manzanillo, province de Santiago-de-Cuba, où il doit tenir garnison. Déjà un corps de troupes américaines, détaché de Santiago, a pris possession de Manzanillo le 7 octobre. La chose n'a pas été toute seule, le commandant espagnol n'ayant reçu aucun avis de l'arrivée des Américains et refusant de se retirer devant eux. Il y a eu de part et d'autre menace d'en venir aux mains, puis on a repris son sang-froid et on est convenu d'un compromis jusqu'à l'arrivée des ordres du général Blanco, qui mirent rapidement fin au conflit. Ces premiers mouvements de troupes américaines

soulèvent les protestations de certains chess de l'armée cubaine. Voici, par exemple, le général Bétancourt, commandant d'une troupe de sept cents hommes dans la province de Matanzas, qui déclare qu'il ne déposera pas les armes tant que l'indépendance de Cuba ne sera pas proclamée. Il voit de mauvais œil la prise de possession de l'île par les troupes américaines et prétend que l'armée cubaine est parfaitement en mesure d'y maintenir l'ordre. De son côté, le général cubain Lacret-Morlot voit dans l'occupation américaine un commencement d'annexion. Il ne veut de l'annexion à aucun prix et plutôt que de la subir, il préfère reprendre la lutte.

Ces bravades, heureusement, ne trouvent pas d'écho parmi la population cubaine, harassée de la guerre, impatiente de retourner à ses champs. Peu lui importe qui lui assure la paix, pourvu qu'elle jouisse de ses bienfaits. L'attitude du général Gomez et celle de Garcia, complètement ramené à la juste appréciation des choses, sont la meilleure garantie de la pacification. Gomez déclare à qui veut l'entendre qu'il licenciera ses troupes aussitôt après l'évacuation de l'armée espagnole.

Cette évacuation sera certainement terminée le 31 décembre, peut-être avant. Il ne s'agit plus, en effet, de transporter 125,000 hommes, mais seulement de 60,000 à 75,000 hommes, car on estime à 50 ou 65,000 le nombre des soldats qui ont demandé à déposer les armes pour résider à Cuba. L'autorité militaire espagnole ne fait aucune objection au licenciement de ces hommes et les commissaires américains ne voient dans leur option qu'une approbation de la politique des Etats-Unis à Cuba. En tout cas, le gouvernement américain n'attendra pas la fin de l'évacuation pour prendre possession de l'île. D'après des instructions reçues de Washing-

ton, le pouvoir civil et militaire devra être remis au gouverneur américain le 1er décembre. A cette date donc, la perception des douanes et des impôts, la direction des affaires municipales passeront aux mains des Américains, et la souveraineté espagnole, le gouvernement colonial ne seront plus que des | sade à Saint-Pétersbourg.

choses du passé. Le provisoire actuel fait nake tre des conflits perpétuels, principalement dans la question des douanes. Sur la fin de son re. gne, l'administration espagnole se montre naturellement très apre, et c'est à grand'peine qu'on lui a arraché l'autorisation d'entrer en franchise les approvisionnements apportés par le transport américain Comal pour être distribués aux indigents. Dans un moment où l'abondance est loin de régner à la Havane (les vivres y sont d'un prix très élevé), la douane espagnole devrait faciliter le ravitaillement, en encourageant l'importation. Or, & ses tarifs déjà fort élevés, elle ajoute 20 0/0 de taxe

de guerre, et elle exige le payement, non en papier; mais en argent, ce qui augmente encore les frais de

L'Espagne, on ne saurait d'ailleurs nier son droit, se hâte de tirer parti de tout ce qu'elle ne peut emporter. C'est ainsi qu'elle a cédé à une compagnie française tous ses droits dans la ligne télégraphique Havana-Batabano et les câbles sous-marins des côtes sud de Cuba. Cette cession assure à la compagnie le privilège d'établir des câbles entre Cuba ef, l'ile des Pins, le Yucatan, Haïti et sur toute la côte nord de Cuba. Il y a déjà beaucoup d'entreprises françaises dans l'île de Cuba et l'on nous dit qu'il s'en prépare de nouvelles et de très importantes. Il eut été étonnant que les capitaux français n'entrassent pas dans le mouvement. Il vaudrait assurément mieux, pour le développement de nos colonies, qu'ils prissent le chemin du Tonkin ou de Madagascar, mais en prenant celui de Cuba, ils ne risquent pas de s'égarer, ils n'ont qu'à suivre l'ornière tracée par la roue de la fortune. - A. A.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

La question crétoise

On dit que les quatre puissances sont d'accord pour envoyer à titre provisoire le prince Georges de Grèce comme gouverneur en Crète. C'est un ache-minement à sa nomination à titre définitif. L'évacuation des troupes d'artillerie et du gros materiel des forteresses est suspendue pour deux causes : le mauvais temps et le manque de trans-

Alsace-Lorraine Le parti démocrate-socialiste de Strasbourg pu-

bliera, à partir du 1er novembre, un journal quotidien qui aura pour titre : Freie Presse für Elsass-Lothringen (Presse libre pour l'Alsace-Lorraine). Allemagno

Une réunion d'anarchistes qui devait se tenir &

Berlin dans la Tonhalle pour protester contre les décisions que pourrait prendre la conférence antianarchiste a été interdite par la police. Les nombreux adhérents ou curieux, accourus pour assisterà cette réunion, ont été dispersés par les agents. .. Sous ce titre : « Les dessous de l'entente anglo-

allemande », la Gazette rhénane de Westphalie constate que le changement d'orientation dans la politique coloniale allemande a produit un véritable malaise. On considère que c'est un marché de dupes conclu par quelques financiers de Hambourg qui y trouvent leur intérêt. Les principaux promoteurs de cette politique nouvelle seraient MM. Wærmann et Scharlack, qui sont en même temps membre du conseil impérial des colonies et administrateur de la South West Africa company. Cette société anglaise qui subit, dit le journal alle-

mand, l'influence rhodésienne, s'est associée quelques capitalistes hambourgeois et, par leur entremise et leur influence elle a réussi à se faire concéder la plus grande partie du Damaraland et à prendre une part importante dans toutes les entreprises de l'Ouest africain allemand-Depuis longtemps il n'y a plus de doute que les efforts qui poussent la politique allemande à abandonner la Russie pour obliquer vers l'Angleterre ont leur point d'appui à Hambourg. C'est là qu'il faut chercher les promoteurs de l'arrangement au sujet de Delagoa. C'est de Hambourg aussi qu'est partie la campagne contre le Transvaal qui avait pour but de persuader au gouvernement que les intérêts allemands ne pouvaient que gagner si on laissait à l'Angleterre le champ

La Gazette de Westphalie reproche au gouvernement de ne pas avoir pu discerner quels étaient les intérêts du pays et ceux de quelques capitalistes

Les capitaux pour lesquels le gouvernement prend parti, dit-elle, ne sont pas même allemands, mais internationaux; ils sont surtout plus anglais qu'allemands, même lorsqu'ils sont mis en œuvre dans les colonies germaniques. Pour entretenir temporairement de bons rapports avec l'Angleterre et procurer un pro-fit à quelques millionnaires, elle considère comme impossible de sacrifier des pays entiers où l'argent et le commerce allemands peuvent treuver un excellent debouché et où des centaines de mille d'émigrants ger-

mains peuvent s'établir avec succès. Les Hambourgeois ont trouvé aux affaires étrangères un précieux allié dans la personne de M. de Richthofen sous-secrétaire d'Etat, dans le cabinet duquel on a proparé la volte-face de la politique allemande. L'empereur paraissait à un certain moment avoir accepté l'opinion de M. de Richthofen et s'il s'y tient, on peut craindre que le chancelier et M. de Bülow ne soient forcés de s'incliner devant sa volonté comme MM. de Caprivi et de Marschall durent le faire lors du malencontreux traité de Zanzibar.

Les officieux ont le mot d'ordre de préparer l'opinion mais il n'en est pas moins vrai que l'accord préparé av sujet de Delagoa ne peut servir que les intérêts britan-niques et ceux du capital international qui seuls y son-défendus.

Autriche-Hongrie

Le comte Emmanuel Széchényi vient d'être nommé secrétaire d'Etat au ministère de Hongrie è Vienne, sur la proposition du premier ministre hongrois, le baron Banffy, qui va être sans doute prochainement relevé de l'intérim de ce ministère, actuellement sans titulaire.

Le comte Széchényi appartient à la célèbre famille magyare de ce nom. C'est un grand seigneur, d'opinion très libérale et un diplomate de carrière, tour à tour secrétaire d'ambassade à Berlin, Rome et Constantinople, chargé d'affaires à Athènes durant la buerre turco-grecque et conseiller d'ambas-

FEUILLETON DU Cemps DU 31 OCTOBRE 1898

CHRONIQUE THEATRALE

au théâtre des Capucines : Sylveric ou les Fonds hol-landais, un acte d'Alphonse Allais et Tristan Ber-nard ; Pauvre Mimi, de M. Maurice Vaucaire ; Artiste, de Mme Marni. — A la Comédie-Française, débuts de Barral dans l'Avare. — A la Renaissance, Médée, tra-gédie en trois actes, de M. Catulle Mendès. — A la Galté, reprise de la Fille de Mme Angot, musique de

Le petit théâtre des Capucines a rouvert ses portes. On ne peut guère donner sur cette scène minuscule que de petits actes ou de courtes saynètes. Je regrette les spectacles d'autrefois; seux que nous donnent les Capucines sont peut-2 tre trop menus. Ce qu'on appelait jadis un spectacle coupé se composait d'un vaudeville en trois actes, flanqué d'un acte en tête et en nueue. Dans un diner, il faut toujours qu'il y ait un plat de résistance. La comédie en trois actes L'aît le rôti. Si la soirée se composait de quatre vaudevilles en un acte, il y en avait toujours un qui était plus corsé.

Au théâtre des Capucines, comme dans quelques-uns de ceux qui se sont ouverts en ces derniers temps, c'est toute la soirée un défilé de zcènes brèves, dont chacune en soi est assez agréable, mais qui, si on les écoute à la suite, laisse je ne sais quelle impression de faim mal satisfaite et d'estomac barbouillé. Le fond de la représentation au boulevard des

Capucines, c'est encore Silvérie ou les Fonds hollandais, cette extraordinaire fantaisie de MM. Alphonse Allais et Tristan Bernard, avec laquelle le directeur avait, à la saison dernière, puvert le théâtre. Je l'ai revue encore avec beaucoup de plaisir. L'ironie et la blague ne tardent

pas à fatiguer, quand elles s'espacent dans un l grand théâtre, sur une œuvre considérable. Mais ce ton de pince-sans-rire, cette plaisanterie à froid est extrêmement amusante, au moins pour des Parisiens, dans un atelier ou dans une toute petite salle où se jouent seulement de courtes bagatelles. Dayle, Gœury et Mme Bar-klay enlèvent joliment cette spirituelle saynète. Mme Barklay surtout y est charmante avec son air de naïveté bébête.

Pauvre Mimi! de M. Maurice Vaucaire, nous a donné occasion de voir et d'applaudir Mlle Jeanne Henriot, à qui le Conservatoire n'a pas été clément, et qui n'en est pas moins une aimable et touchante ingénue, et Mlle Madeleine Guitty, qui nous a dit aussi quelques chansons de son répertoire. On nous a donné encore Artiste, un de ces dialogues que Mme Marni, à l'exemple de Gyp et de Lavedan, prodigue dans les journaux et que l'on transporte tels quels à la scène. Nous avions, au Théâtre-Libre, des tranches de vie; on nous sert à présent des tranches de conversation. Mme Marni a de l'observation et de l'esprit. Mais tout cela est bien menu et le paraît davantage encore au théâtre. Ajoutons que Mlle Odette Dulac nous a aussi chanté deux chansons

qui ont beaucoup plu. Après tout, le spectacle est varié; la salle est commode et élégante; on n'y entend point de malpropretés ; la soirée s'y passe agréablement.

La Comédie-Française a remis l'Avare à la scène, pour les débuts de Barral. L'engagement de Barral ne s'imposait certainement pas. C'est un artiste laborieux et chercheur, mais chez qui l'on sent toujours l'effort. Je ne l'ai vu excellent qu'une seule fois, dans sa carrière déjà longue. C'est dans une pièce qui s'est jouée au Nouveau Théâtre: il y faisait, avec une verve endiablée et de la façon la plus comique un maître de ballet important et rageur. On m'a dit qu'il avait eu, dans la vie réelle, un modèle sous les yeux, et que, comme il a un grand talent d'imitation. il avait copié ce piquant original. La chose est possible, mais c'est déjà un mérite de copier la nature avec exactitude, en faisant saillir le trait caricatural. Partout ailleurs Barral ne s'était guère montré que consciencieux et pénible comédien.

Il avait, en ces derniers temps, passé une au-

avait, précisément dans une scène de l'Avare, frappé singulièrement ses juges. Il est bien probable que pour lui, comme pour Mlle Kolb, l'audition n'était qu'une formalité vaine. L'engagement était signé d'avance.

Il serait par trop extraordinaire que les sociétaires de la Comédie eussent eu besoin d'une audition pour savoir au juste ce que vaut Barral qui a joué partout, à l'Odéon, aux Variétés, aux Bouffes-Parisiens, au Nouveau-Théâtre. Ils ne l'avaient donc jamais entendu auparavant! Cela n'est pas croyable; ce qui l'est moins encore, c'est qu'après l'avoir entendu ils aient jugé à propos de se l'annexer. Il y a déjà quelques nonvaleurs dans la troupe. Je crains bien que Bar-

ral n'aille en grossir le nombre. Il n'est jamais simple. Au lieu de se servir tout uniment de la voix que lui a octroyée la nature, il s'en fabrique par artifice deux ou trois et passe de l'une à l'autre selon les occasions. Mais comment une phrase peut-elle sonner vrai passant par une voie factice? Il se ratatine, marche menu, il sautille même; c'est un jeu très étudié, sans une échappée de naturel. Si Barral était un débutant, je me garderais de faire ces critiques. Mais Barral sait le métier. Il a depuis longtemps l'habitude des planches, il est borieux comédien. Ici, il est parfait de tout familier avec le vieux répertoire. J'ajouterai qu'il est très intelligent, et c'est un grand malheur pour un homme qui joue la comédie sans être né comédien. Il comprend et se donne beaucoup de mal pour arriver à ne pas traduire ce qu'il comprend, tandis que l'autre obtient sans prendre ni nous infliger aucune peine le même résultat.

Molière a caractérisé cette situation dans ces deux vers des Femmes savantes :

La sottise chez l'un se fait voir toute pure, Et le travail chez l'autre ajoute à la nature.

Je dois avouer cependant, pour corriger ce qu'ont de trop amer ces réflexions moroses, que le public a fait à Barral un sympathique accueil. On l'a beaucoup applaudi après le grand morceau de bravoure du quatrième acte, quand Harpagnon se lamente sur sa cassette perdue: une scène de convention, n'en déplaise à Molière, et qu'on ne saurait dire naturellement.

Jacques est un bon nigaud très naïf, qui fait, sans s'en douter, gaffes sur gaffes. Georges Berr, très plaisant dans La Flèche; Boucher, jeune et charmant, comme à son ordinaire, dans Cléanthe; Leitner, très digne dans Valère. Une mention toute particulière à Mlle Kalb qui a joué avec beaucoup de franchise et de verve moqueuse le rôle si difficile de Frosine. Le spectacle se terminait par le Député de

Bombignac, de M. Alexandre Bisson, qui a été joué à ravir et qui a mis toute la salle en joie. Cadet est impayable dans Pinteau. Mais pourquoi affuble-t-il Pinteau d'une perruque ridicule? Pinteau est un Parisien ironiste qui traite de plain pied avec le marquis de Chantelaur et le tutoie. Le tour qu'il joue au patron est d'un homme qui a de l'entregent et de l'audace. Cette coiffure de petit rentier ratatiné ne lui sied point. Féraudy est bien amusant dans le marquis de Chantelaur. Il a jeté de la façon la plus comique la fameuse phrase : « Je savais bien que votre père avait été marchand de café; je com-

Desvergettes est un des meilleurs rôles de Laugier. J'ai souvent maille à partir avec ce lapoint; il est exquis. Louis Delaunay est fort convenable dans le rôle effacé de M. de Morard.

mence à croire qu'il n'a jamais vendu que de la

Mme Fayolle est mieux que bonne dans la marquise de Cernois. Elle y a le jeu large et même éclatant. Elle y est d'allure superbe, avec ce petit grain d'exagération qui est nécessaire dans ce rôle, où la fille d'un grand épicier affecte les airs d'une femme de vieille noblesse. Mlle Muller est très gentille dans Renée et Mlle du Minil agréable dans le rôle en demiteinte d'Hélène.

Mme Sarah Bernhardt nous a conviés cette semaine à entendre Médée, tragédie en trois actes de notre confrère M. Catulle Mendès. Nous étions sûrs, en nous rendant à cette invitation, de goûter un vif plaisir de lettré ; notre attente n'a pas été décue. La Médée de Catulle Mendès : beaucoup réussi le premier soir. Sera-t-elle plus heureuse que les innombrables Médees qui ont suivi celle d'Euripide? Le succès en sera-t-il | fuse : C'est Truffier qui faisait maître Jacques. Truf- long et populaire? Ça, je n'en sais rien, et je l

dition à la Comédie-Française; il paraît qu'il | fier a beau faire; il est fin et spirituel. Maître | crois, au reste, que l'auteur n'en a cure, non | ta nouvelle épouse. Tu languis, je le vois, en plus que son interprète; il a écrit son œuvre par pur amour de l'art, et elle l'a montée par goût du pittoresque pour déployer dans un cadre somptueux et sévère la poésie d'une diction magnifique. Il en sera après ce qu'il pourra. Aussi, quel que soit le jugement qui sera porté sur l'œuvre, convient-il tout d'abord de rendre justice à ce noble désintéressement, de ne parler qu'avec déférence des artistes qui en sont capables, de les louer comme ils le méritent, sans trop insister sur les défaillances, s'il s'en rencontre quelques-unes. Ce sujet de Médée a séduit une foule de poè-

> qu'ils ne se soient trompés. Il y a au théâtre ce qu'on appelle en argot de coulisses, les faux bons rôles. Médée pourrait bien être un faux bon suiet, car il n'a porté bonheur à aucun de ceux qui l'ont traité. On m'allèguera Euripide. Ou'est-ce que je fais d'Euripide? J'admire infiniment la tragédie d'Euripide. Il s'y trouve quelques morceaux qui sont restés classiques, et j'ai, comme tous les professeurs

de l'Université, donné en version grecque ce

tes, qui l'ont cru très pathétique, Je crains

merveilleux passage où Médée embrasse avec un dernier emportement de tendresse ses enfants qu'elle a résolu d'égorger : « C'est la dernière fois que je vous parle. Donnez, mes chers enfants, donnez-moi votre main; que votre mère la baise. Oh chères mains, douces lèvres, aimable aspect, nobles traits de mes enfants! Soyez heureux, mais non pas ici; le bonheur sur cette terre, votre père vous l'a ravi; délicieux embrassements! Ces fraiches

cède à l'accès de mes maux !... » Oh! que cette traduction est faible et décolorée! Comme on est loin de la simplicité et du | un peu sensuelle et qui s'attarde. pathétique de l'original! Il n'y a que Racine qui aurait pu nous rendre la sensation de cette merveilleuse scène. Et de fait Racine, en imitant une autre scène du même ouvrage, nous a montré

ce qu'il aurait pu tirer de Médée. C'est dans Andromaque. Hermione demande à Pyrrhus, comme Médée à Jason, qu'il retarde au moins d'un jour le fatal mariage, et il re-

cet hymen; peut-être, s'il plaît aux dieux, te coûtera-t-il quelque repentir. »

Vous vous rappelez les imprécations d'Hermione à Pyrrhus, qui est vis-à-vis d'elle dans la situation de Jason: Je ne te retiens plus; sauve-toi de ces lieux; Va lui jurer la foi que tu m'avais jurée; Va profaner des dieux la majesté sacrée;

Ces dieux, ces justes dieux n'auront pas oublié Que les mêmes serments avec moi t'ont lié, Porte aux pieds des autels ce cœur qui m'abandonne; Va, cours, mais crains encore d'y trouver Hermione. Euripide est délicieux à lire. Je ne suis pas certain qu'au théâtre il ait jamais beaucoup plu. Médée n'y emporta point le prix et, si nous en croyons Aristophane (Il est vrai qu'Aristophane est sujet à caution en la matière), Euripide n'aurait pas été goûté du peuple athénien, si bon connaisseur. Euripide ne se souciait guère des sujets qu'il choisissait; ils ne lui étaient qu'un prétexte à causer avec le public d'idées qui lui étaient personnelles. C'est notre ami Jules Lemaître qui le premier, avec une grâce incomparable de langage, a révélé aux Français le vrai mérite d'Euripide, qu'il a senti mieux que personne parce qu'il avait avec lui des affinités secrètes, parce qu'en parlant des drames du vieux poète grec il expliquait et justifiait les siens.

« Euripide, dit-il, est un philosophe plus qu'un homme de théâtre. Il met de l'ironie dans le mélodrame, ce qui est très imprudent, mais ce qui fait un mélange bien savoureux. Il passe du plus brûlant réalisme psychologique - ses héet tendres joues! Cette suave haleine! Sortez, ros expriment parfois leurs plus affreux sensortez, je ne puis plus soutenir votre vue, je | timents avec la même ingénuité que les personnages du Théâtre-Libre - au pathétique le plus tendre, et d'autres fois à une poésie charmante,

» Il a fait de la tragédie le genre le plus libre. le plus souple, le plus varié. On dirait que c'est pour lui qu'il écrit plus que pour le public. Ses tragédies sont avant tout des fêtes capricieuses. brillantes, qu'il donne à son esprit et à son ima gination. De là sans doute le peu de succès qu'Euripide obtint de son vivant. »

J'imagine la tête de M. Patin, s'il avait lu cette page irrévérencieuse. Le commentaire qu'à « Va donc, dit Médée à Jason, va donc vers l'écrit sur Médée cet estimable professeur, qu'

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

.. L'infirmière Albine Pecha est morte la nuit dernière de la peste, après neaf jours de maladie; par contre, l'autre infirmière et les trois ou quatre per-sonnes en observation sont indemnas de tout ba-

L'hôpital doit être rouvert au public demain, le commencement d'épidémie pestilenticle pouvant être considéré comme terminé.

Angleterre

Le sirdar s'est entretenu avec le prince de Galles deux fois dans la journée de vendredi, à Marlborough house. Il est aussi allé au Foreign office et y est demeuré assez longtemps. Il est parti hier pour Hatfield, où il fait visite à lord Salisbury.

On n'a que par un correspondant de journal de province l'information relative à la lettre autographe de la reine que le sirdar a trouvée en débarquant à Douvres. Mais on sait qu'il doit aller à Balmoral pour présenter ses hommages à la reine.

... Un grand banquet a été offert par environ 230 an-ciens élèves d'Eton à lord Minto, désigné pour les fonctions de gouverneur général du Canada, à lord Curzon de Kedleston, désigné pour les fonctions de vice-roi des Indes et au révérend Woldon, désigné pour les fonctions d'évêque de Calcutta. Lord Rose-bery présidait. M. Balfour était présent. Après un schange de courtoisies entre les deux anciens adversaires politiques, lord Curzon a, dans son dis-cours, déclaré que sa conception des devoirs d'un gouverneur de l'Inde était d'assurer l'autorité de la reine, le respect des coutumes indigènes, le développement économique du pays et « enfin de garder intactes et assurées, soit contre les troubles intéricurs, soit contre les incursions de l'extérieur, les frontières de cette grande et impériale possession ». Ce dernier passage a été salué de bruyants applaudissements. Lord Rosebery a remarque que les grands généraux anglais étaient presque tous Irlan-dais et a cité comme exemples, Wolseley, Kitchener et Roberts. Il aurait pu ajouter Arthur Wellesley, duc de Wellington.

Belgiquo

Le duc d'Orléans n'est pas parti, hier, de Bruxelles pour Bâle et Turin, comme on l'avait annoncé. Le voyage a été contremandé à la dernière heure. Le duc passera ici la semaine prochaine; la duchesse viendra le rejoindre mercredi prochain. Il a reçu la visite du prince Albert et du comte de Flandre.

... Quarante-six conscrits français, résidant en Belgique, sont appelés à rentrer au pays pour faire leurs trois années de service militaire. A cette occasion, la chambre de commerce renouvellera la petite fête d'encouragement qu'elle organise chaque année en l'honneur des jeunes soldats soucieux de remplir leur devoir de patriotisme. Un punch d'adieux sera donné, chez le président Rolland, lundi 7 novembre

.. La flottille du Haut-Congo, complément nécessaire et prévu du nouveau chemin de fer, va s'augmenter notablement. Déjà le Brabant, navire de fort tonnage, récemment lancé sur le fleuve et dont les tout premiers essais avaient donné de vives craintes sur la possibilité de naviguer, a franchi sans encombre la distance de Léopoldville aux Stanley falls et retour avec un chargement de près de 300 tonnes de colis lourds. On n'attendait que la constatation de ce premier résultat pour achever un autre vapeur de même importance que le Brabant. On pense qu'il sera prêt pour le lancement vers le 1er janvier. Ces deux fransports suffirent au ravitaillement rapide des stations gouvernementales, sociétés et missions du Haut-Congo. Les six vapeurs moyens qui faisaient, auparavant, le service du fleuve, seront affectes au Kassaï et à ses affluents. Dix autres bătiments, dont deux remorqueurs avec allèges, viennent d'être encore commandés par l'Etat du Congo à la société Cockerill. Enfin, deux vapeurs à marche rapide seront exclusivement affectés au service des voyageurs européens et feront la traversée de Léopoldville aux Stanley falls, aller et retour, en quinze jours seulement.

Indes anglaises

Les renseignements sur les dispositions des délégués afridis à Peïchawer sont manifestement optimistes. « L'attitude des jirgahs a été, à tout prenire, bonne, » dit un correspondant du Times. Il faut rependant remarquer que fontes les raisons que l'on flonne très sérieusement de leur attitude de soumission ne sont pas également conclusives. Leur désir de servir dans les troupes anglaises qu'on signale, par exemple, a toujours été également vif, même immédiatement avant la rébellion. On sait que le montagnard afridi n'aspire qu'à posséder un jour le fusil moderne à longue portée, qui lui est indispensable pour s'assurer une supériorité dans sa vie de clan et de vendettas. Beaucoup volent et tuent, un plus grand nombre encore s'engagent uniquement pour cet objet.

Il résulte des dépêches de Chine que le gouvernement chinois répugne d'autant plus à se débarrasser des troupes indisciplinées qui encombrent les abords de la capitale, qu'elles sont formées de soldats qui ini sont dévoués et ont, comme on sait, pris une part active à la répression de la révolte de Kan-Sou. Il a cependant annencé son intention de les écouler par détachements, étant incapable de les renvoyer

Le correspondant du Times constate que le récent décret supprimant la presse indigène est illusoire et que les journaux chinois de Pékin et de Tien-Tsin continuent de commenter en toute liberté la situation. Il est bon de se rappeler que la presse indigène chinoise qui a pris un développement énorme depuis ta guerre sino-japonaise et co prendra un plus grand encore, a mainte fois servi les desseins anglais et activement participé au mouvement de réformes préconisé par l'Angleterre.

... Une dépêche anglaise de Shanghaï annonce uno nouvelle révolte contre le gouvernement chinois dans le district de Cha-Si.

Afrique occidentale

L'expédition anglaise qui se prépare à partir pour Sierra-Leone sera vraisemblablement très importante. Tout le nouveau régiment de tirailleurs indigenes y prendra part. Freetown sera la base. On enrôle les anciens soldats de la campagne des

Notre correspondant de Liverpool nous adresse sur cette expédition d'intéressants renseignements. M. Chamberlain avait envoyé à Sierra-Leone un commissaire spécial pour enquêter sur les véritables causes de la révolte. Le soulévement était, en effet, attribué par l'administration aux commerçants imprudemment liés d'intérêt avec les indigènes; par les commerçants, à l'administration imprudemment avide à l'égard des mêmes indigènes. La « taxe des huttes » surtout, était représentée comme hautement impolitique.

Or, voici que, sans attendre le rapport de son commissaire spécial, le ministère des colonies décide une grande expédition et replonge, par conséquent, Sierra-Leone dans un grave état de troubles. Que s'est-il passé? Les négociants africains de Liverpool attribuent à M. Chamberlain le désir d'étouffer d'avance l'enquête, et l'accusent de vouloir prouver qu'une expédition était nécessaire en la faisant. Sir l

Frederic Cardew, gouverneur de Sierra-Leone, l'en aurait persuadé

Ce qui semble confirmer absolument cette thèse, c'est que l'administration anglaise vient de publier, pour justifier l'expédition, non point le rapport général sur l'état de la colonie, mais un simple rapport d'« officier de cercle », émanant uniquement du district mendi, où des missionnaires furent assassinés. Pourquoi ce rapport plutôt qu'un autre, si-non pour arracher à l'opinion publique émue en fa-veur des missionnaires une grande expédition générale? On opérera donc non pas seulement contre

les Mendis, qui ne veulent pas se laisser convertir, mais surtout contre les Timinis et leur chef Bay-Boureh, qui ne veulent pas payer la taxe des huttes. Il s'agirait donc, en somme, de noyer à tout prix dans le sang la trace d'exactions officielles. Le Daily Chronicle, malgré son impérialisme, ouvre ses colonnes aux protestations du commerce africain de Liverpool contre la façon trop littérale dont M. Chamberlain entend le terme de « colonies d'exploi-

Afrique australe

Les chefs bassoutos menacés par l'administrateur anglais d'une « taxe des huttes» sous prétexte que les revenus du pays sont insuffisants, ont déclaré qu'il leur était impossible de payer plus qu'on ne leur demandait déjà et qu'ils préféreraient s'expa-

Etats-Unis

Le colonel du génie George Waring, qui avait été envoyé par le gouvernement américain pour examiner les conditions sanitaires de la Havane et y étudier les mesures de salubrité propres à mettre cette ville à l'abri de la fièvre jaune a succombé en quelques heures à cette maladie, au moment où de retour à New-York, il se disposait à partir pour Washington, afin de rendre compte de sa mission.

NOTES ET LECTURES (ÉTRANGER)

Un appel de Tolstoï

La lettre qu'on va lire reproduit les idées bien comnues du grand penseur chrétien sur le délire criminel de la guerre et la violence que les gouvernements font au droit sacré de la conscience religieuse en contraignant les hommes à porter les armes et à se préparer à tuer leurs semblables. Lors des précédentes publications du philosophe de Yasnaïa-Poliana, nous avons suffisamment signalé pour n'avoir pas à y revenir le défaut de cette doctrine qui est son caractère transcendant et absolu, se refusant à admettre la nécessité de repousser ou, mieux encore, de prévenir les tentations de la violence, de la passion, des appétits, de l'ambition, par l'exercice du droit de défense le plus naturel et le plus légitime. Pour noble et élevée qu'elle soit, la stricte observance de la doctrine tolstoïenne, qui équivaut à la non-résistance au mal, n'encouragerait que trop les attentats de ceux mêmes, individus ou collectivité, que nul Evangile, celui de Tolstoï non plus que celui du Christ, ne peut con vertir ou désarmer.

Cette réserve encore une fois faite expressément nous laissons la parole au penseur dont l'âme religieuse est d'un si haut exemple et dont les illusions n'inspirent que le respect au moment même où elles appellent la contradiction.

LES DEUX GUERRES

Deux guerres occupent actuellement le monde chrétien. Il est vrai que l'une d'elles est déjà terminée, tandis que l'autre ne l'est pas encore ; mais naguère encore toutes deux avaient lieu en même temps, et leur opposition était bien frappante. L'une, celle qui est déjà terminée, était l'ancienne guerre, la guerre ambitieuse, stupide et cruelle, intempestive, arriérée et païenne, - c'était la guerre hispanoaméricaine qui, par le meurtre de certains hommes, décidait la question de savoir par qui et comment seraient gouvernés d'autres hommes. L'autre guerre, celle qui dure encore et ne sera terminée qu'avec la fin de toutes les guerres, - c'est la guerre nouvelle, pleine d'abnégation, basée sur le seul amour et sur la seule raison; c'est la guerre sainte, la guerre contre la guerre que la fraction la meilleure et la plus avancée de l'humanité chrétienne a déclarée depuis longtemps (comme l'a dit jadis dans un congrès V. Hugo) à l'autre fraction, brutale et sauvage, de cette même humanité; c'est la guerre qui mène avec une force et un succès tout particuliers une poignée de chrétiens, les douchobors du Caucase, contre le puissant gouvernement russe.

Il y a quelques jours, j'ai reçu une lettre du Colo-rado, d'un certain M. Jessy Glodwin qui me demande de lui envoyer « quelques mots ou quelques pensées exprimant mes sentiments sur la noble action de la nation américaine et l'héroïsme de ses soldats et de ses marins ». Ce monsieur est entièrement convaincu - avec la grande majorité de ses compatriotes — que l'action des Américains, consistant à exterminer plusieurs milliers d'hommes presque désarmés (car les Espagnols faisaient bien cet effet, en regard des Américains) est incontestablement une noble action, un noble work, et que les hommes qui sont pour la plupart restés sains et saufs, après avoir exterminé un grand nombre de leurs semblables, et se sont créé des situations avantageuses sont de vrais héros.

La guerre hispano-américaine, si l'on fait abstraction des cruautés commises par les Espagnols, et qui lui ont servi de prétexte, cette guerre elle-même ressemble à un vieillard qui, n'ayant plus ni forces ni esprit, eleve dans les traditions d'un faux honneur, pour résoudre un malentendu, provoquerait à un pugilat un homme jeune et en possession de toutes ses forces ; et ce jeune homme qui, en raison de son passé et des idées plus d'une fois exprimées par lui aurait dû être infiniment au-dessus de cette solution accepte la provocation. Ayant au poing un casse-tête, il se jette sur le vieillard dépourvu de Torces et d'esprit, lui brise les dents et les côtes, et raconte ensuite avec enthousiasme sen expleit à une foule énorme de jeunes gens de sa suite, qui se réjouissent et félicitent le héros d'avoir estropié un

Telle est la première des deux guerres, celle qui occupait naguère tous les esprits du monde chrétien. De l'autre guerre personne ne parle, personne même ne la connaît. Voici ce qu'elle est, cette autre guerre : Tous les Etats trompent les hommes lorsqu'ils leur disent : « Vous tous qui étes gouvernés par moi, vous êtes en danger d'être subjugués par d'autres peuples; je veille à votre bien-être; en retour j'exige que vous me donniez tous les ans des millions de roubles - fruit de votre travail - que je dépenserai en fusils, canons, poudre, vaisseaux... pour votre défense; j'exige de plus que vous-mêmes vous entriez dans les agglomérations que j'ai organisées. Vous y deviendrez des parties irraisonnables d'une grande masse - l'armée, gouvernée par moi. Lorsque vous serez dans cette armée, vous cesserez d'être des hommes et d'avoir une volonté, et vous ferez tout ce que je vondrai. Mais avant tout, je veux régner, et le moyen que j'emploie pour régner est le meurtre : c'est pourquoi je vous

apprendrai à tuer. » Et malgré ce qu'il y a évidemment d'absurde à

affirmer que les hommes soient menacés par les couvernements des autres Etats, qui, de leur côté, déclarent se trouver, malgré tout leur désir de paix, sous la menace du même danger, malgré l'esclavage humiliant que les hommes subissent quand ils entrent dans l'armée, malgré la cruauté des actes auxquels ils sont appelés - les hommes se laissent tromper, donnent de l'argent pour qu'en fasse d'eux des esclaves, et eux-mêmes font subir l'esclavage aux autres.

Alors viennent des hommes qui disent : " Ce que vous nous dites du danger qui nous menace et de votre soin de nous en préserver est une tromperie. Tous les Etats assurent qu'ils veulent la paix et tous s'arment les uns contre les autres. De plus, d'après la loi que vous-mêmes vous admettez, tous les hommes sont frères et il est absolument indifférent d'appartenir à tel ou tel Etat; aussi ces attaques des autres Etats dont vous voulez nous faire peur ne nous effrayent-elles pas et n'ont-elles pour nous aucune importance. Puis — et c'est le plus grave — la loi qui nous a été donnée par Dieu et que vous admettez également, vous qui nous demandez de participer au meurtre, - cette loi défend catégoriquement non seulement le meurtre, mais même toute violence; c'est pourquoi nous ne pouvons partager et ne partagerons pas vos préparatifs de meurtre; nous ne donnerons pas d'argent à cet effet et nous n'entrerons pas dans les agglomérations que vous avez organisées. On y pervertit la raison et la conscience des hommes; on y fait de ceux-ci des instruments de violence, prêts à obéir à tout méchant qui viendra à prendre cet instrument | a répondu qu'expédiant uniquement les affaires entre ses mains. »

C'est en cela que consiste l'autre guerre, celle que menent depuis longtemps les hommes les meilleurs de l'univers entier contre les représentants de la force brutale; elle a éclaté récemment avec une force particulière entre les douchobars et l'Etat russe. L'Etat russe a utilisé contre les douchobors toutes les armes dont il peut se servir dans la lutte. Ces armes sont : les mesures policières sous forme d'ar-restations, la défense de se déplacer, la défense de communiquer les uns avec les autres, la saisie des lettres, l'espionnage, la défense aux journaux de publier des renseignements concernant les douchobors, la calomnie insérée dans les journaux, la corruption, les peines corporelles, la prison, la ruine des familles. De leur côté, les douchobors ont usé de leur seule arme religieuse : un doux raisonnement et une fermeté patiente. Ils disent : « Il ne faut pas obeir aux hommes plus qu'à Dieu, et quoi que vous fassiez de nous, nous ne pouvens pas vous obéir et nous n'obéirons pas. »

On couvre de louanges les héros espagnols et américains de l'autre guerre, de la guerre sauvage, ceux qui, pour se distinguer, pour obtenir une récompense ou la gloire, ont tué un grand nombre d'hommes ou sont morts eux-mêmes en tuant leurs semblables. Mais personne ne parle et personne ne sait même rien de ces héros de la guerre contre la guerre qui sans qu'on les voie ni les entende, mouraient et meurent encore sous les verges, dans des cachots infects, ou dans l'exil cruel, restant jusqu'au dernier souffle fidèles au bien et à la

Je connais des dizaines de ces martyrs déjà morts et des centaines d'autres qui, dispersés à travers le monde, continuent de subir le martyre en professant la vérité.

Je connais Drojjine, instituteur paysan, qui fut martyrisé jusqu'à la mort au bataillon disciplinaire. J'en connais un autre, Isioumtchenks, camarade de Drojjine, qui, après un séjour dans un bataillon disciplinaire, fut expédié au bout du monde; je connais Olkhovik, un paysan qui se refusa au service militaire, fut condamné au bataillon disciplinaire et convertit, en faisant le voyage en bateau, un soldat de l'escorte, nommé Sereda. Après avoir compris ce que lui avait dit Olkhovik sur le péché qu'on commettait en faisant le service militaire, Sereda alla trouver les autorités et dit, comme disaient les martyrs de l'antiquité : « Je ne veux pas être avec ceux qui martyrisent les autres, joignez-moi au nombre des martyrs. » Et l'on commença à le martyriser. Il fut envoyé d'abord au bataillon disciplinaire. ensuite dans la province de lakoutsk. Je connais des dizaines de douchobors, dont beaucoup sont morts ou dewenus aveugles, mais n'ont cependant pas voulu se

soumettre aux exigences contraires à la loi divine. Il m'est arrivé de lire ces jours-ci une lettre dans laquelle il est question d'un jeune douchobor expé-dié tout seul, sans camarades, dans un régiment en garnison à Samarcande. Ce furent de nouveau les mêmes exigences de la part des autorités, suivies des mêmes réponses, simples et irréfutables : « Je ne peux pas faire ce qui est contraire à ma croyance en Bieu. Nous te martyriserons jusqu'à la mort. c'est notre affaire. Accomplissez votre tache, moi j'accomplirai la mienne. »

Et ce garçon de vingt ans ne se soumit pas et accomplit sa grande tâche, jeté tout seul dans un pays étranger, au milieu de gens qui sont ses ennemis, qui sont puissants, riches, instruits et emploient

toutes leurs forces à le soumettre On dit : « Ce sont des victimes inutiles. Les hommes périront et l'organisation de la vie restera la même. » On devait dire la même chose, il me semble, sur l'inutilité du sacrifice du Christ et de tous les autres martyrs de la vérité. Les hommes de notre temps, surtout les savants, sont devenus si grossiers qu'ils ne comprennent et ne peuvent même pas comprendre la signification et l'influence de la force morale. Une charge de 250 ponds (1) de dynamite lancée dans une foule d'hommes vivants, cela ils le comprement et ils y voient une force; mais la pensée, mais la vérité se réalisant dans la vie, recevant une application qui va jusqu'au martyre, de-venant accessibles à des millions d'individus — ce n'est pas une force à leurs yeux. On n'entend pas de

bruit; on ne voit ni os brisës ni mares de sang. Les savants (de mauvais savants, fl est vrai) emploient toute la puissance de leur érudition pour démontrer que l'humanité vit comme un troupeau guidé par les seules conditions économiques et que la raison ne lui est donnée que pour s'en amuser. Mais les gouvernements savent bien ce qui fait mouvoir le monde et, sans se tromper, par instinct de conservation, ils veillent avec le plus grand soin aux manifestations des forces morales : leur existence ou leur perte en dépend. Aussi le gouvernement russe a-t-il employé et emploie-t-il encore toutes ses forces à enlever aux douchobors leur foi, à les isoler, à les expédier à l'étranger.

Mais, malgré tous ces efforts, la lutte menée par les douchobors a ouvert les yeux à des millions

Je connais des centaines de militaires, vieux et jeunes, qui, à la vue des persecutions dirigées con-tre les douchobors, si doux et si laborieux, ont douté pour la première fois de la légitimité de ce qu'ils faisaient; je connais des hommes qui ont commence à méditer pour la première fois sur la vie chrétienne et l'importance du christianisme, quand ils ont vu et connu la vie des douchobors et leur persécution. Et le gouvernement qui régit des millions d'hom-

mes le sait; il se sent frappé au cœur même. Telle est cette guerre, qui a lieu actuellement, et telles sont ses conséquences. Et ce n'est pas seulement pour le gouvernement russe que ces résultats sont importants. Tout gouvernement qui s'appuie sur la violence est en même temps frappé lui-même de l'arme qu'il emploie. Le Christ a dit . « J'aivaincu le monde. » Et en effet, il aura vaincu le monde. quand les hommes auront compris la force de l'arme qui leur a été donnée.

(1) 10,000 livres russes.

Cette arme consiste pour chaque homme à suivre sa raison et sa conscience. C'est simple, indiscuta-ble, et c'est obligatoire pour chacun. « Vous voulez me faire participer au meurtre. Vous me demandez de l'argent pour préparer des instruments de meur-tre et vous voulez que moi-même je fasse partie d'agglomérations organisées pour l'assassinat, dit l'homme raisonnable n'ayant ni vendu ni obscurci sa conscience. Mais je professa la même croyance que vous vous professez aussi et qui, depuis long-temps, a défendu non seulement le meurtre, mais même tout sentiment d'hostilité; c'est pourquoi je ne peux pas vous obéir. »

Et c'est ce moyen si simple qui seul arrivera à raincre le monde.

LÉON TOLSTOI. Jasnaïa-Voliana.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

Un RAGONTAR. - On a raconté que M. Lockroy, ministre intérimaire de la guerre, aurait eu à rejeter un projet de nomination du general Chanoine comme membre du comité technique de l'artillerie.

Ce qui est exact, c'est que M. Lockroy, recevant un projet de nomination de l'ex-ministre de la guerre comme membre du comité technique de l'infanterie, courantes il réservait cette question au ministre qui sera titulaire du portefeuille de la guerre.

APPELS PENDANT L'ANNÉE 1899, DES HOMMES DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE RÉSERVE. — Seront convoqués en 1899 pour accomplir une période d'exercice ou de manœuvres :

1º Hommes de la disponibilité de l'armée active. - a) Les hommes visés par l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 appartenant à la classe 1895; b) Les hommes visés par les articles 21 et 22 de la même loi, appartement à la classe 1895, qui auront fait connaître, avant le 1er avril 1899, au général commandant la subdivision de région de leur domicile leur

2º Reservistes. - Les hommes de toutes armes et de tous les services de la réserve de l'armée active : a) Des classes 1889 et 1892; b) De la classe 1887 (à l'exception des hommes ayant

intention de concourir ultérieurement pour le grade

d'officier de réserve;

déjà accompli leur deuxième période d'instruction en Dispositions spéciales. — La période de convocation des manœuvres d'automne est fixée du lundi 21 août au 3º Armée territoriale. - Les hommes de l'armée ter-

ritoriale de la classe 1883 appartenant:

Au train des équipages; Aux sections de commis et ouvriers militaires d'administration;

Aux sections d'infirmiers: A la gendarmerie; Aux greffes des tribunaux militaires. Réserve de l'armée territoriale et services auxiliaires. -Seront convoqués en 1899 à une revue d'appel :

Les hommes de la réserve de l'armée territoriale de la classe de 1878, les hommes des services auxiliaires des classes 1896, 1892, 1888 et 1878. Ces hommes seront convoqués au printemps pendant la période des conseils de revision, par affiches spéciales.

Suivent les dispositions relatives à la Corse, l'Algérie et la Tunisie : En Corse, le général commandant le 15º corps d'armée

déterminera les classes de réservistes et de territoriaux En Algérie, seront convoqués en 1899:

1º Réservistes. - Seront convoqués en 1899 les réservistes de toutes armes du contingent algérien et tunisien faisant partie des classes 1889 et 1894 2º Armée territoriale. — Réserve de l'armée territoriale:-Services auxiliaires. — Les dispositions adoptées dans la métropole pour la convocation en 1899 des hommes de l'armée territoriale, pour les revues d'appel des hommes de la réserve de l'armée territoriale et des services auxiliaires s'appliquent également au contingent

Les dates de convocation seront arrêtées : Pour l'Algérie, par le général commandant le 19° corps d'armée, après entente avec le gouverneur général de Pour la Tunisie, par le général commandant la division d'occupation, après entente avec le résident gé-

néral de France en Tunisie. Enfin, voici ce qui concerne l'armée de mer. Seront convoqués en 1899 :

a) Infanterie de marine. Artillerie de marine. Armu-1º Les hommes visés par l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 appartenant à la classe 1895; 2º Les réservistes appartenant aux classes 1888 et b) Les réservistes des équipages de la flotte appartenant aux classes 1890 et 1892 La période de convocation des réservistes des équi-

pages de la flette est fixée du lundi 3 juillet au diman-La chaussure du soldat. - Le ministre de la guerre vient de donner, au dépôt des modèles, l'ordre d'envoyer dans chaque corps d'armée un certain nombre de brodequins cousus à la machine Goodyear; 6,000

de ces chaussures seront expédiées avant la fin du mois d'octobre, et mises en essai concurremment avec un nombre de brodequins ordinaires pris parmi ceux de la plus récente confection. Dans les unités chargées de l'expérience, la moitié de l'effectif sera pourvue de brodequins consus mécaniquement et l'autre moitié de brodequins consus à la main; mais les employés et les hommes affectés à des services spéciaux ne participeront pas aux essais. Le point essentiel à élucider est de savoir si la couture à la machine est supérieure, égale ou infé-

rieure à celle faite à la main, et, même en cas d'infériorité, si la couture à la machine pourrait néanmoins fournir une chaussure ayant une certaine durée. La question, malgré son apparente banalité, est des plus importantes au point de vue de l'approvisionnement des magasins, pour le cas d'une mobilisation, et du renouvellement rapide des lots de chaussures. Les épreuves dureront un an et donneront lieu à l'établissement de rapports très précis.

L'AFFAIRE DREYFUS

M. Cavaignac et M. Poincaré

Une conversation publique a en lieu hier, dans les couloirs de la Chambre, entre MM. Poincaré et Cavaignac, à propos de l'affaire Dreyfus. Le Radical en donne la version suivante :

- Et ce dossier secret, que peut-il bien contenir? aurait dit M. Poincaré. Je ne vous demande pas de nous le dévoiler; mais renierme-t-il une pièce probante, dé-- Non, surait répondu M. Cavaignac, il n'y a pas de pièce décisive. Ce sont plutôt des indications, un en-

semble de renseignements que corroborent des rap-- Mais ces rapports sont-ils écrits, sont-ils authen-- Ils ont une valeur morale par le rapprochement

des faits qu'ils signalent, et un ministre de la guerre ne peut hésiter. - Je me méfie d'un seul juge, il peut se tromper, nous l'avons vu. N'auriez-vous pu montrer le dossier à vos collègues du cabinet Brisson, l'examiner avec eux ? Personne n'aurait suspecté leur décision s'ils s'étaient déclarés convaincus par le dossier secret. - Mais M. Brisson et M. Sarrien ont connu le dos-

- Et ils ont fait la revision? Ce dossier est loin

M. Cavaignac a ajouté qu'il aura d'autres rectifications à faire à plus d'une allegation produite récemment, et qu'il trouvera l'occasion de s'expliquer complètement. Manifestes et affiches Le groupe « antisémite nationaliste » a rédigé un manifeste que publie ce matin la Libre Parole. La cause véritable du mal actuel, « la cause initiale et essentielle », c'est, dit le manifeste, « l'introduction dans l'organisme français d'un nouvel élé-

saient, n'en ont pas moins fait la revision.

cette conversation.

qui lui sont prétées.

ont organisé dans ce but un véritable complot inter-Nous ne voulons plus être gouvernés, dépouillés, trahis par les juifs que la patriotique Algérie a déjà re-

ment : le juif, dans la constitution d'une oligarchie

que, « dans le cours de cent ans, les juifs, une fois

qu'on leur eut ouvert les portes, sont devenus les

maîtres de la France », que, « pour essayer la réha-bilitation impossible d'un traître avéré, les juifs

n'ent pas hésité à troubler et à affeler le pays; ils

Il nous a répondu qu'elle avait été reproduite

d'une façon inexacte par plusieurs journaux du ma-

il n'a jamais formulé sur le dossier secret et sur la

nature des preuves qu'il contient es appréciations

poussés de son sein. Nous voulons être les maîtres Voltà l'idée qui inspire le groupe antisémite nationaliste de la Chambre et il faut croire que cette idée est

celle de beaucoup de bons Français, puisque le cri

d' . A bas les juifs! » retentit partout, puisque de tous

les côtés nous recevons des paroles de sympathie, de félicitations et d'encouragement. Beaucoup de ceux qui, il y a quelques mois encore, ne partageaient pas complètement notre manière de voir, viennent maintenant à nous en reconnaissant que les faits nous ont donné raison et que c'est nous qui sommes les défenseurs de la justice sociale et de la véritable démocratie, de la démocratie des champs comme

de celle de l'atelier. Ce manifeste, que nous analysons à titre de document, se termine par ces mots: « Vive la France! Vive l'armée! A bas les juits et le judaïsme! » Il est signé de MM. Drumont, président, général Jacquet, vice-président, Morinaud, secrétaire.

Cette nuit a été apposée sur les murs de Paris une affiche illustrée, portant comme titre : « Dreyfus est un traître! Vive la France! Vive la République! » et contenant, au-dessous des portraits des cinq derniers ministres de la guerre, les déclarations connues, que ces derniers ont eu l'occasion de faire officiellement, au sujet de leur opinion touchant la culpabilité de Dreyfus.

M. Edmond Gast, maire de Ville-d'Avray et parent du colonel Picquart, vient d'adresser la lettre sui-

vante au général Gonse : Ville-d'Avray, 29 octobre.

Une lettre de M. Edmond Gast

Monsieur le général,

Je lis dans le compte rendu de la séance d'hier à la Cour de cassation que vous avez adressé à M. le lieutenant-colonel Picquart, mon parent, un démenti injurieux, à propos d'une phrase rapportée par lui. Vous avez fait cela à un moment où vous saviez que le colonel Picquart ne pouvait pas vous répondre. Pour un général français, ce n'est pas brave!

M. Esterhazy et la Légion d'honneur Le Figaro publie ce matin l'information suivante Le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur s'est réuni hier à la grande chancellerie. Il a rayé des cadres de la Légion d'honneur le com-

Le télégramme du commandant Esterhazy A propos du télégramme adressé par le commandant Esterhazy à son défenseur, M° Tézenas, et dont Me Mornard donna lecture hier au cours de sa plaidoirie — télégramme dont nous avons donné le texte d'après la sténographie — Me Joseph Ménard, dont le nom est mis en avant par le signataire du télégramme, a communiqué à l'agence Havas la note

Me Joseph Ménard, interrogé sur la question de savoir de quelle pièce il s'agit dans la dépêche du commandant Esterhazy, lue à la Cour de cassation par Me Mornard, répond que, n'ayant pas pu accepter d'être l'avocat du commandant, il n'avait aucune qualité pour recevoir et n'a, en fait, reçu aucune pièce de lui.

D'autre part, M. A. de Boisandré, également nommé, fait connaître ce matin, dans la Libre Parole, à quoi s'est bornée son intervention. Il explique qu'aussitôt après l'ordonnance de non-lieu rendue par la chambre des mises en accusation dans l'affaire des télégrammes Blanche-Speranza, Mª Tézenas ne cacha point au commandant Esterhazy que, pour des raisons de santé, il allait partir pour la campagne et que son absence pourrait se prolonger pendant plusieurs mois. C'est alors que le commandant lui demanda, sous le coup d'une comparution devant le conseil d'enquête et de la plainte déposée contre lui par son cousin, Christian Esterhazy, s'il ne pourrait lui trouver un avocat pour suppléer M. Tézenas. M. de Boisandré pressentit alors son ami M. Jo-seph Ménard, qui lui déclara ne pouvoir accepter.

C'est évidemment le souvenir de cette démarche, conclut M. de Boisandré, qui a pu créer une confusion dans l'esprit du commandant Esterhazy et lui faire croire que j'avais soit confié, soit communiqué à Mª Ménard les papiers qu'il réclamait dans son télégramme

Il n'en était rien, ainsi qu'on l'a vu, et par la note de agence Havas, et par mes propres déclarations. Les documents que m'avait un instant confiés Esterhazy sont retournés là où ils devaient être : dans les dossiers de son avocat.

NOUVELLES DU JOUR

Le ministre de l'agriculture vient de prendre un arrêté ayant pour objet la réorganisation et la fusien des services des inspections de l'agriculture et de l'enseignement agricole. La nouvelle organisation permettra de réduire le

nembre des inspecteurs généraux et elle établira, d'autre part, une hiérarchie qui n'existe pas actuel-

d'être aussi probant que vous l'affirmiez tout à lement et qui aura pour effet de rehausser la fonce tion d'inspecteur général. Enfin, elle permettra à l'administration d'utiliser mieux qu'elle ne peut le Nous avons interrogé M. Poincaré au sujet de faire actuellement les connaissances spéciales des inspecteurs généraux en soumettant à leur examen technique les nombreuses questions qui ressortent soit de l'application des lois existantes, soit de la tin. Néanmoins, il est vrai que M. Cavaignac lui a préparation des projets de loi et des règlements d'administration publique qui en sont le corollaire, soit encore des modifications que les transforma-tions économiques rendraient nécessaires dans nos dit, devant une vingtaine de leurs collègues, qu'il y avait, au ministère de la guerre, des « preuves » de la culpabilité de Dreyfus, qu'il considérait comme tarifs douaniers et enfin du développement qu'il y l'intérêt général de l'agriculture.

décisives, et que ces preuves avaient été communi-quées par lui à MM. Brisson et Sarrien. D'où, ceraura lieu de donner aux services extérieurs dans tains interlocuteurs de M. Cavaignac ont conclu que les preuves dont il parlait n'étaient pas décisives, puisque MM. Brisson et Sarrien, qui les connais-Le conseil municipal de Dijon a voté un crédit extraordinaire de 10,000 francs pour recevoir, à M. Cavaignac, d'autre part, nous a déclaré que le l'occasion de la 25 fête fédérale de gymnastique compte rendu de sa conversation avec M. Poincaré qui aura lieu dans cette ville les 21 et 22 mai prodonné par le Radical était inexact, que notamment chain, le président de la République et les membres

du gouvernement qui l'accompagneront. Les caisses d'épargne viennent de procéder à Teection des 8 présidents ou directeurs de ces établis-

sements qui deivent les représenter au sein de la commission supérieure instituée par la loi du 20 juil-66 caisses se sont abstenues ou n'ont pu délibérer dans les conditions requises pour prendre part au vote; les votes de 8 caisses ont du être annulés pour

envois tardifs ou irrégularités diverses; les 471 caisses dont les suffrages pouvaient être retenus représentent un total de 1,248 voix. Ont éts élus pour une période de trois années : financière cosmopolite, complètement étrangère à nos traditions nationales ». Le manifeste affirme M. Denormandie, président de la caisse d'épargne de

M. Rostand, président de la caisse d'épargne de Marseille, 1,161 voix; M. Perrin, président de la caisse d'épargne de Lyon, M. Goullin, vice-président de la caisse d'épargne de Nantes, 1,155 voix:

M. Obry, président de la caisse d'épargne d'Amiens, .115 voix; M. Bommart, président de la caisse d'épargne de Douai, 1.007: M. Rubillard, président de la caisse d'épargue du Mans, 813 voix; M. Lambert, président de la caisse d'épargne de Nancy, 423 voix.

Par décret, le conseil municipal de la commune de Berthenicourt (Aisne) est dissous.

Par décret, l'école supéricure et professionnelle de Mazamet est transformée en école pratique du com-merce et de l'industrie relevant du ministère du com-

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Les congrès de l'Exposition universelle de 1900. — Une importante réunion de la commission vient d'avoir lieu sous la présidence de M. Guillain, assisté de M. Gariel, délègue général. Quatre demandes de congrès pour 1900 lui ont été soumises et ont été adoptées en principe, à savoir : 1º Congrès des chemins de fer: 2º congrès de navigation; 3º congrès pour l'étude des méthodes d'essai des matériaux de construction; 4º congrès des ingénieurs en chef des associations de propriétaires d'appareils à vapeur. Il convient de remarquer que, parmi ces congrès,

les deux premiers, celui des chemins de fer et celui de navigation, existent dejà et qu'ils ne ferent qu'apporter à l'Exposition de 1900, comme le règlement général l'a prévu, leur importante organisa-tion autonome; ils se rattacheront à l'Exposition d'une façon particulièrement brillante et utile au Le congrès des chemins de fer, dont le comité

d'organisation se trouve à Bruxelles, s'est réuni dejà à Bruxelles, à Paris lors de l'Exposition de 1889, à Saint-Pétersbourg et à Londres; toutes les grandes compagnies de chemins de fer françaises y sont représentées. Il se tiendra en 1900 du 15 au 23 septembre. Le congrès de navigation, dont le début date de 1885, tiendrait en 1900 sa huitième session dans la

première quinzaine de juillet; c'est la Chambre de commerce de Paris qui, pour l'Exposition univer-selle, en prendra l'initiative. Ce congrès, primitivement limité à la navigation intérieure et fluviale, a fusionné en 1893 avec le congrès maritime international de Londres; il a donc maintenant comme demaine les caux douces et les caux salées : pout-être même une réunion du congrès de constructions navales coïncidera-t-elle avec lui en 1900. Le congrès de l'étude des méthodes d'essai des

matériaux a pour principe la commission officielle qui fonctionne à cet effet près le ministère des travaux publics, et dont les membres sont nommés par le ministre. Des délégués de cette commission l'ont déjà représentée aux congrès de l'Association internationale, à Zurich et à Stockholm. Le comité d'organisation du congrès de 1900 sera formé, pour une grande partie, par les membres de ladite commis-

Le congrès des ingénieurs en chef des associa-tions de propriétaires d'appareils à vapeur ne tint pas de session spéciale en 1889. Les travaux de ses membres se répartissent entre le congrès de mécanique appliquée et le congrès des associations con-tre les accidents du travail. En 1900, il bornera ses travaux à l'examen et à la discussion, déjà fort importante, de la surveillance des appareils à vapeur, au contrôle des chaudières, à la délivrance des brevets et diplômes de chauffeurs, et autres questions spéciales qui intéressent vivement l'industrie dans tous les pays; ce sera avant tout un congrès s'occupant de « sécurité industrielle ».

En dehors des comités d'organisation déjà existants et des groupements, nécessairement restreints, de promoteurs des congrès, des membres pris parmi les personnalités les plus compétentes seront ultérieurement désignés pour faire partie des commis sions d'organisation.

Ce n'est là, d'ailleurs, que le début. D'autres congrès seront, à bref délai, présentés à l'approbation de la commission supérieure, d'autres aussi seron provoqués par elle comme étant d'intérêt général et l'on peut, d'ores et déjà, prévoir un ensemble de travaux particulièrement remarquable.

AU JOUR LE JOUR

La suppression de l'octroi à Paris

M. Ambroise Rendu expose, dans une note qu'il adresse à ses collègues du Conseil municipal, les conditions qui lui paraissent essentielles pour ré-soudre le problème posé par la loi du 29 décembre 1897; il faut, à son avis, faire des droits sur l'alconé la base même de la réforme dans ses deux étapes successives et répartir le plus possible les taxes de remplacement, afin de ne pas anéantir par des charges excessives tel ou tel élément de la fortune et de la prosperité publiques.

Nous avons récemment fait connaître les taxes de remplacement adoptées par le Conseil municipal pour combler le déficit de 57,400,000 francs résultant de la suppression des droits d'octroi sur les boissons hygieniques. Pour obtenir la suppression complète des droits d'octroi, il faudrait créer environ 100 mil-

THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 18 OF THE PERSON NAMED I stait d'ailleurs un homme de beaucoup de goût. nous paraft aujourd'hui bien amusant. Il a toujours l'œil fixé sur la tragédie française telle que l'a constituée Racine, qui est son idéal, qui est pour lui l'immuable canon, et part de là pour demander des comptes et adresser des repro-

ches à ce pauvre Euripide qui n'en peut mais. Euripide, l'Euripide de Jules Lemaître, n'avait vu dans ce sujet de Médée qu'une légende à laquelle il pourrait accrocher ses idées personnelles sur l'extravagance des emportements paszionnés chez la femme, sur ses jalousies furieuses, sur la mufflerie des hommes, et il s'était dit entre temps qu'il y avait là matière aussi à quelques-unes de ces scènes de gros apitoiement où il excellait et qu'Aristophane raillait si gaiement; sans compter que la pièce comportait du speclacle et au dénouement une manière d'apo-

Théose: Médée fuyant dans les airs. Comme il n'écrivait que pour lui, ainsi que le fait remarquer Jules Lemastre, il ne s'était pas inquiété s'il y aurait dans le sujet un intérêt véritablement dramatique. Et le fait est qu'il n'y en eut point. Jason, comme tous les jeunes premiers, pardon! comme tous les héros entre neux femmes, est un sot et un malotru; Médée est une forcenée, toujours excessive, soit qu'elle s'emporte, soit qu'elle s'abatte. Créon est un vieil imbécile; Egée, un brave homme qui se lait de fête, sans qu'on ait besoin de lui. Créon n'a de rôle d'aucune sorte. Encore une fois Euripide ne s'inquiète point dans le choix d'un sujet de la scène à faire. Il n'y en avait point dans Médée; il n'en a pas moins écrit une pièce qui a exercé sur les poètes une extraordinaire attrac-

Beaucoup ont repris le même thème après lui; quelques-uns ont voulu remédier aux défauts du sujet. Je ne sais guère que M. Legouvé qui nit réussi, à force d'adresse, à fabriquer sur cette donnée un drame intéressant. Notre pauvre Corneille y avait parfaitement échoué. Il est vrai qu'à sa gaucherie naturelle s'ajoutait l'inexpérience du débutant. C'était la première lois qu'il donnait dans le tragique, et j'imagine quel dut être l'étonnement des contemporains, lorsqu'après cette douzaine de comédies, où s'était essayé le débutant, qui devait être Pierre Corneille, tout à coup, le rideau se levant, ils

Souverains protecteurs des lois de l'hyménée, Doux garants de la foi que Jason m'a donnée, Vous qu'il prit à témoin d'une immortelle ardeur. Quand par un faux serment il vainquit ma pudeur; Voyez de quel mepris vous traite son parjure Et m'aidez à venger cette commune injure. S'il me peut aujourd'hui chasser impunément, Vous êtes sans pouvoir et sans ressentiment. Et vous, troupe savante en noires barbaries, Filles de l'Achèron, pestes, larves, furies, Fières sœurs, etc.

Ce fières sœurs est superbe. La langue de la tragédie était trouvée; langue pleine, sonore, éclatante. Ce brave homme de Corneille, parlant dans l'examen qu'il fait de sa pièce du style de

« Quant au style, écrit-il avec cette robuste naïveté de modestie qui est chez lui si charmante; quant au style, il est fort inégal en ce poème. Et ce que j'y ai mêlé de mieux approche si peu de ce que j'ai traduit de Sénèque, qu'il n'est pas besoin d'en mettre le texte en marge pour faire discerner au lecteur ce qui est de lui ou de moi. Le temps m'a donné le moyen d'amasser assez de force pour ne laisser pas cette différence si visible dans Pompée, où fai beaucoup pris de Lucain, et ne crois pas être demeuré fort au-dessous de lui quand il a fallu me passer de son secours. »

Une chose m'a étonné, c'est que de tous ceux qui ont abordé ce sujet, aucun n'en a eu une idée qui, à première vue, nous paraît fort simple. Jason, aventurier grec, s'en est allé avec quelques hardis compagnons, conquérir à Iolchos la célèbre toison d'or, que gardaient des dragons et des taureaux qui jetaient des flammes par leurs naseaux. Il ne serait jamais venu à bout de son entreprise s'il n'avait séduit Médée. la fille du roi du pays. Elle avait la réputation de magicienne ; elle mit ses sortilèges à son service, tua son père et ses frères pour l'aider à mener à bien son entreprise, et, lui, il jura, en

récompense, un amour éternel. J'aurais souhaité que les poètes dramatiques au lieu de supposer que cette fable fût connue de nous, nous l'eussent exposée dans un ou deux premiers actes qui eussent été comme un prologue. Outre qu'il eût été curieux de mettre aux prises un héros grec avec la civilisation barbare ct d'obtenir ainsi des contrastes piquants de costumes et de mœurs, il me semble que nous virent s'avancer à la rampe Médée, sombre et | nous serions bien plus intéressés aux malheurs de Médée, si nous avions vu naître l'amour de | cris de bête blessée. C'est Médée qui lance de |

Médée, si nous avions été témoins des crimes commis par elle et consentis par lui ; si nous ayions entendu les serments solennels par lesquels ils s'étaient liés l'un à l'autre. Nos vieux tragiques avaient une raison pour

ne pas hasarder ce prologue. Ils étaient empê-

chés et tenus par la loi des trois unités, qu'on croyait imposée par Aristote et que Boileau Iormula dans le distique célèbre :

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli. On cut manqué deux fois à la règle si le premier acte se fût passé à lolchos et que le second nous eût transporlés quelques années après à Corinthe, chez Créon. M. Catulle Mendes n'avait point à obéir à une loi, depuis longtemps abolie par le sens commun; les considérations de technique surannée et ridicule ne pouvaient l'arrêter. Je ne sais pourquoi il a préféré nous mener tout de suite à Corinthe, le jour où Jason épouse Créuse, la fille du roi Créon. Mais il ne faut jamais demander à un écrivain dramatique pourquoi il n'a pas fait la pièce que nous avions rêvée. Le mieux est d'accepter

mattre de son œuvre. Quand le rideau se lève, nous voyons, dans un décor ingénieusement disposé et très pittoresque, à gauche, l'entrée du palais de Créon; en face le temple d'Hécate, creusé dans des rochers, fermé par des portes de fer, où habite la magicienne Médée; à droite, un paysage. Le chœur des Corinthiennes chante un épithalame, qu'accompagne en sourdine un orchestre dans la coulisse. La musique est de M. Vincent d'Indy. Je ne suis pas assez musicien pour la goûter. J'avoue humblement que lorsque avant le lever du rideau l'orchestre a, derrière, commencé le prélude, j'ai cru que c'étaient des musiciens qui, en s'accordant, produisaient ces successions de grincements et de dissonances étranges. J'ai bien vu après que je me trompais, et j'en ai grande honte. C'était de la grande musique dont il fallait jouir. J'y ai fait loyalement tous mes efforts; mais Willy pensera de moi ce qu'il youdra; je suis réfractaire. Des théories de femmes jetant des fleurs et

des soldats en armes se rendent au palais, et

soudain retentissent des cris de douleur, des

furieuses imprécations contre l'amant qui la trahit. Créon, averti par les clameurs, sort du palais et signifie à Médée qu'il la chasse et qu'elle ait à quitter tout de suite le pays. Elle résiste d'abord, puis, se ravisant, elle demande un jour de répit qu'on lui accorde. Un jour, il ne lui en faut pas plus pour accomplir les sinistres projets de vengeance qu'elle médite.

Et c'est le premier acte. Le second est pris presque tout enfier par une explication entre Jason et Médée. Médée est affreusement jalouse. Elle l'est... comment dirai-je, physiquement, à la façon des héros du Mauvais Désir de M. Lucien Muhlfeld. Elle se représente son amant dans les bras d'une autre et cette image lui est insupportable. Jason le prend de haut avec elle et lui reproche brutalement ses crimes. C'est un pleutre, ce Jason, comme au reste tous les Jasons de tontes les tragédies. Ces crimes il est mal venu à les lui reprocher; elle les a commis pour lui, avec son assentiment, avec sa complicité.

Mais comme il ne réussit point à l'amadouer comme il a peur d'elle, car il connaît la puissance de ses maléfices, il s'avise d'une ruse qui celle qu'il nous donne. Il est, après tout, le | n'est point héroïque. Il lui dit que, s'il épouse Créuse, c'est sans amour, par politique simple-ment, pour s'emparer un jour du pouvoir. Une fois Créuse morte de façon ou d'autre, il ira chercher celle qu'il aime, Médée, et l'installera en reine à son foyer.

Médée le croit, car elle aime. Mais ell exige qu'aussitôt la cérémonie du mariage terminée il vienne la retrouver au temple d'Hécate et passer avec elle la première nuit de ses noces. Ainsi fait Bobette qui emmène Paul Costard dans sa chambre le jour même où il doit aller retrouver sa fiancée. Il y a un vaudeville au fond de toute tragédie, comme il y a une tragédie au fond de tout vaudeville.

Le troisième acte est admirable de mise en scène, et l'effet en est saisissant. Médée, la porte du temple entr'ouverte, guette la sortie des invités; elle attend, frémissante, que tous se soient retirés; car une fois que le dernier aura quitté le palais, elle compte que Jason, fidèle à sa promesse, parattra. Les couples passent l'un après l'autre, heureux et gais, et à chacun on s'informe s'il en reste encore à sortir.

Enfin le palais s'éteint, les portes yont se fer-

Et Jason que fait-il? - Jason, mais il accompagne sa jeune épouse et la mène à la chambre nuptiale. Médée éclate en imprécations. Nous savons

par quelques mots échappés du chœur des Corinthiennes (car on ne nous a pas montré la scène et c'est dommage), nous savons que Médée a imbibé de venins terribles une robe dont elle avait compté que se revêtirait Créuse. Elle fait venir ses enfants et les charge, après les avoir tendrement et furieusement embrassés, de porter en cadeau de noce à Créuse le coffret où ell a serré la robe fatale.

Les enfants entrent au palais et elle attend anxieuse. Si Créuse allait se mésier et ne pas toucher cette tunique. Mais voilà que des cris de terreur emplissen

le palais : la porte s'ouvre et la foule des servi-

teurs et des servantes se précipite effarée, tumultueuse, tandis que Médée debout, triomphante, les regarde qui traversent la scène en criant d'effroi. Le tableau est d'un mouvement merveilleux et tous les cœurs dans la salle se serrent d'épouvante et d'angoisse. Les enfants reviennent.

Médée les interroge. Comment les choses se

sont-elles passées? Elle veut tout savoir, jus-

qu'au moindre détail pour mieux savourer sa vengeance. Elle se retire avec eux dans le temple dont les portes se ferment sur elle. On entend des supplications, des cris et des gémissements dans l'intérieur du temple; les portes s'entr'ouvrent on voit les deux enfants égorgés et Médée qui

exulte de vengeance satisfaite. Jason accourt, il donne ordre, Médée s'étant renfermée de nouveau, qu'on démolisse le sanctuaire. Mais comme les pierres tombent à grand bruit, il aperçoit Médée qui s'enfuit dans les airs, sur un char qu'emportent des chevaux ailés. A vrai dire, je n'ai pas vu de chevaux. Mais

Le drame de M. Catulle Mendès yaut moins par l'intérêt du poème, par l'étude psychologique des sentiments et des caractères que par un grand sens du pittoresque et en même temps par un emportement extraordinaire de passion

La langue en est somptueuse, éclatante, un peu précieuse et obscure par endroits; le vers

est toujours d'un maître ouvrier qui possède et manie avec une incomparable habileté tons les secrets du rythme. C'est une œuvre assurément qui vaut la peine d'être vue; elle fait honneur au poète qui l'a

écrite, au théâtre qui l'a montée. Il n'y a, pour ainsi parler, qu'un rôle dans la pièce, c'est celui de Médée. Il fournit à Mme Sarah Bernhardt un beau prétexte à mettre tour à tour au plein vent ses qualités de tendresse et de fureur. Je regrette les nuances et les demiteintes d'autrefois. Elles ont péri, elles ont disparu. Aujourd'hui Mme Sarah Bernhardt frappe toujours fort, ne nous en plaignons pas trop parce qu'elle frappe toujours juste. Mais cette tension perpétuelle doit la fatiguer énormément et il en rejaillit quelque chose sur nous. On saurait gré à la grande artiste de s'humaniser parfois à des sentiments plus reposés, à une diction moins uniformément violente.

Enfin, prenons-la comme elle est. Il n'y & qu'elle encore qui puisse nous donner une sensation d'art supérieure et nous emporter d'un subit et grand coup d'aile dans les légions sacrées de l'idéal

Darmont, qui fait Jason, est un beau jeune premier, plutôt qu'un héros grec. Mais il est vraiment très bien. Citons encore Jahan, qui fait Créon, et Jean Dara Egée. Parmi les femmes qui circulent autour de Sarah, il y en a quinze peut-être, ayant chacune quelques mots à dire, Mmes Dufrêne, Grandet, de Pontry, Canti et Seylor. Je les préviens qu'on ne les entend pas toujours; la diction n'est pas des plus nettes

La Gaîté a repris la Fille de Mme Angot, le même jour où la Renaissance nous donnait Medce. Je n'ai donc pu la voir encore. On m'a dit que la pièce avait réussi comme au premier jour et que M. Debruyère y avait intercalé un ballet merveilleux. J'en reparlerai lundi pro-

Je suis en train de lire deux volumes qui ont pour titre : la Comédie en France au dix-neuvième siècle, de M. Lenient, professeur à la Faculté des lettres de Paris. Ils sont des plus intéressants. Ce sera pour nous, un de ces jours, un sujet de causerie.

FRANCISQUE SARCEY.

Jarouche: